

Haute-Loire : Le projet Réserve de Biosphère en bonne voie...



L'interview de Roberto Epple...

Une Réserve de Biosphère reconnue par l'UNESCO pourrait peut-être voir le jour en Haute-Loire d'ici trois ou quatre ans. C'est ce que souhaite en tous les cas l'association SOS Loire Vivante qui défend un projet de développement durable concernant la Loire et l'Allier. Elle a décidé de sensibiliser les élus et les citoyens à ce sujet, à travers un colloque organisé mercredi au Conseil général. Et à priori la mayonnaise a bien pris...

Il existe aujourd'hui 580 Réserves de Biosphère dans 114 pays dont 11 en France, la dernière reconnue étant celle du Bassin de la Dordogne en juillet 2012. Il n'en existe pas en Haute-Loire, et c'est bien pour cela que l'association SOS Loire Vivante, entouré de plusieurs partenaires, souhaite impulser une nouvelle dynamique dans les hautes vallées de la Loire et de l'Allier, à travers un projet basé sur le développement durable " *C'est un grand projet pour une région qui englobe les sources de la Loire, de l'Allier, et de l'Ardèche. Il y a un véritable potentiel environnemental, économique et touristique* ", a expliqué Roberto Epple, le président de SOS Loire Vivante, lors du colloque organisé mercredi au Puy-en-Velay. Il a permis de réunir de nombreux témoins d'autres Réserves de biosphère en France, ainsi que différentes personnalités comme Robert Barbault, Président du Comité MaB France UNESCO, Isabelle Autissier, Présidente du WWF France, Christian Bouchardy, Vice Président de la Région Auvergne en charge de l'environnement. L'idée est de sensibiliser les élus, mais aussi les associations et la population, sur l'intérêt d'obtenir le label UNESCO pour une Réserve Biosphère. Pour Roberto Epple, le projet en question pourrait voir le jour dans les trois ou quatre ans à venir, et il permettrait de recueillir des fonds pour le développement

du territoire " *Ce projet est le début d'une riposte au déclin sur des territoires qui se dépeuplent. Les élus et les citoyens doivent se mobiliser derrière ce projet fédérateur, car il y a un véritable potentiel environnemental, économique et touristique* ". Reste à trouver la structure qui voudra bien le porter, car une association ne peut pas jouer ce rôle. A partir de ce moment, tout peut aller très vite, qui plus est, les élus semblent très réceptifs au projet a précisé le président de SOS Loire Vivante, on peut même imaginer qu'il empiète à l'avenir sur les terres ardéchoises. En attendant, il va falloir se mettre autour de la table, et décider quelles seront les priorités de celui-ci, avant de déposer un dossier à l'échelon national.



Robert Barbault et Isabelle Autissier parmi les intervenants...

C'est quoi une réserve de biosphère ?

Les réserves de biosphère ont été créées par l'UNESCO pour aider l'homme à répondre aux besoins de développement d'une population mondiale croissante tout en conservant la diversité du vivant. Ainsi, une " réserve de biosphère " cherche à combiner trois impératifs complémentaires : assurer la conservation des espèces, des écosystèmes et des paysages. Favoriser une forme de développement économique et social qui cherche à pérenniser la culture et les richesses naturelles locales (tourisme, agriculture ...). Donner une large part aux recherches et aux études, à l'éducation et à l'implication de la population, afin d'envisager, de façon la plus éclairée, l'avenir du territoire et de ses habitants. Le processus de création d'une réserve de biosphère débute par la réalisation d'une étude de faisabilité, base de travail pour la gestion future. Ensuite, une longue phase de concertation entre tous les acteurs locaux est organisée et débouche sur la signature d'une charte. La gestion est ouverte et évolutive ; elle est envisagée " comme un pacte " entre tous les partenaires de la société civile.